



Une énergie **autoconsommée**
au service des territoires



OcciSun est issue du partenariat entre l'**AREC Occitanie**, fabrique de solutions pour la transition énergétique, et **Reservoir Sun**, acteur référent de l'autoconsommation solaire.

Ensemble, ils mettent en commun leurs expertises pour vous permettre :

- de maîtriser vos factures d'électricité ;
- de contribuer au développement des énergies renouvelables ;
- de consommer une énergie verte, locale et décarbonée.

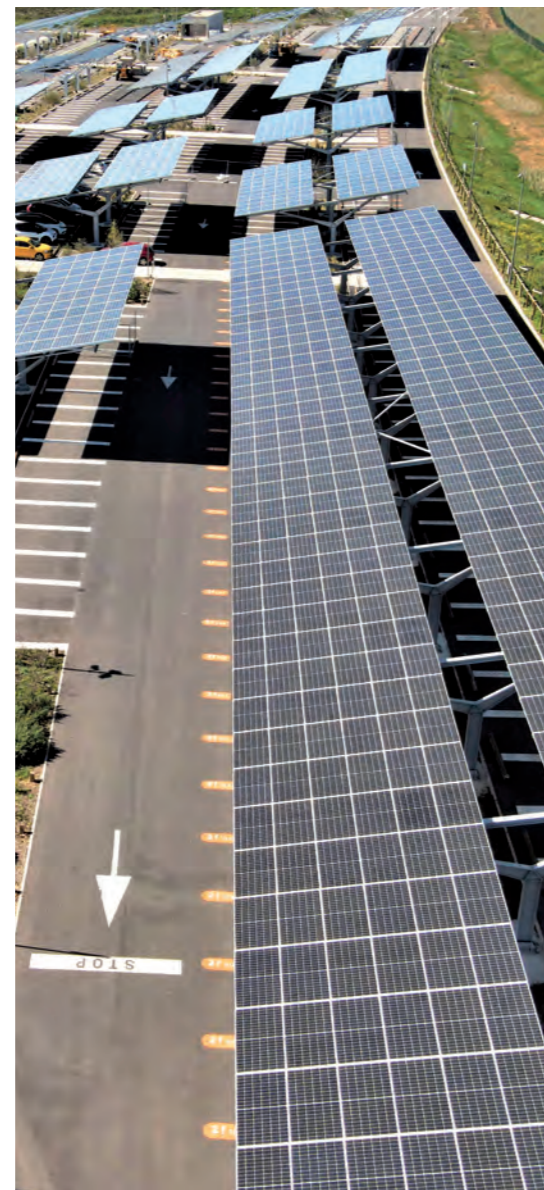


L'autoconsommation, comment ça marche ?

OcciSun vous aide à produire de l'énergie solaire sur vos bâtiments, parkings et fonciers non utilisés. Nous finançons 100 % de votre projet et assurons l'ensemble des démarches, l'installation et l'entretien de la centrale.

Le projet se dessine en étudiant les aspects techniques de l'installation de panneaux solaires sur votre site. Les possibilités locales de raccordement doivent permettre l'injection et l'autoconsommation de l'électricité produite sur votre réseau électrique privé.

Une fois la construction effectuée par OcciSun, vous pourrez consommer votre électricité. Vous recevrez alors deux factures d'énergie, l'une correspondant à l'énergie produite sur place, l'autre au complément d'électricité fourni par le réseau public.



C'est :

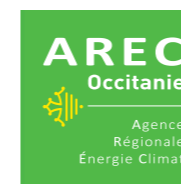
- Une démarche innovante entre deux experts des énergies renouvelables pour favoriser l'essor de l'autoconsommation d'électricité en Occitanie ;
- Une optimisation dans la durée des coûts énergétiques pour les collectivités et les entreprises ;
- L'accès à une énergie verte produite localement, sans investissement ;
- Une solution adaptée aux sites énergivores en Occitanie.

Pour nous contacter : contact@occisun.fr



Site Toulouse
11, rue Pierre Salies
CS 61517
31015 Toulouse cedex 6

Tél. : 06 42 58 21 89/06 74 27 18 05



Site Montpellier
117, rue des États Généraux
CS 19536
34961 Montpellier cedex 2

Tél. : 04 99 52 45 24

Site Toulouse
55, Louis Breguet
CS24020
31029 Toulouse cedex 4

Tél. : 05 34 31 97 00

Conception : Rose Primaire | Crédits photos : AREC Occitanie, Reservoir Sun | @OcciSun | ©OcciSun | 2021 | Imprimerie IMPACT - 10-31 - 1319 / Certifié PEFC / pefc-france.org



Autoconsommez votre énergie solaire

Collectivités & entreprises d'Occitanie,
consommez l'électricité verte que vous produisez.



Devenez acteur de votre consommation d'énergie et **participez activement** à la **transition énergétique** du territoire

■ Une solution innovante dédiée aux entreprises et aux collectivités d'Occitanie

OcciSun accompagne la valorisation des bâtiments, installations et équipements pour les transformer en réservoirs d'énergie verte, décarbonée et locale.

● Plusieurs solutions d'aménagement sont possibles :

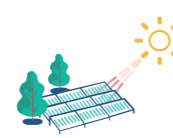
Ombrière de parking à partir de 100 places



Toiture dès 1 500 m²



Centrale au sol, dès 3 000 m²



● Une offre d'autoconsommation verte qui permet de produire et de consommer votre propre électricité :

Satisfaire jusqu'à 30 % de vos besoins en électricité pendant 30 ans.

Vous mettre à l'abri des fluctuations du prix de l'électricité.

Avoir une visibilité à long terme de vos factures électriques.

Garder un approvisionnement en électricité sécurisé en restant raccordé au réseau public.



■ Une installation financée à 100 %, qui vous appartient au bout de 20 ans

La centrale vous est livrée clés en main, entièrement financée par OcciSun, des études jusqu'à la construction. Pendant 20 ans, vous réalisez des économies sur votre facture d'électricité.

Au-delà, vous devenez propriétaire de la centrale et bénéficiez gratuitement de l'électricité produite.

■ Nous concevons avec vous un projet adapté à vos besoins



1 OcciSun réalise une étude personnalisée et gratuite.



2 Co-conception du projet, adapté à votre profil de consommation et configuré en adéquation avec la typologie de votre site.



3 OcciSun effectue l'ensemble des démarches nécessaires pour l'obtention des autorisations administratives et la production de l'électricité.



4 Signature d'un bail ou d'une autorisation d'occupation sur l'emprise foncière. Dès la mise en service, vous achetez l'électricité produite à un tarif avantageux, avec un impact immédiat sur votre facture.



5 OcciSun assure la construction et l'entretien de l'installation, sans investissement de votre part et en tenant compte de vos contraintes d'usage.



6 Au terme du bail, vous accédez librement à la propriété de la centrale.

Le +  OcciSun

Devenez producteur d'une énergie verte et Occitane, sans investissement de votre part